

Le certificat d'accessibilité polonais — Relier l'accessibilité numérique, architecturale et informationnelle à une réduction de cotisation au fonds handicap

Digital Inclusion · Bonne pratique · Pologne

Score de qualité : 52/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

La loi polonaise de 2019 a créé un certificat volontaire couvrant l'accessibilité architecturale, numérique et informationnelle, audité par des organismes accrédités. Les certifiés réduisent leur cotisation PFRON à 5 %, mais seules 29 entités s'étaient certifiées mi-2026.

Dimensions clés

Dimension	Score
Innovation level	3/5
Sustainability (ongoing)	1/1
Evaluation evidence	1/1
Demonstrated reach	0/1
Documented learning	0/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-08-22

[Ministerstwo Funduszy i Polityki Regionalnej / PFRON](#) — consulté le 2026-08-22

[Ministry registry of certified entities](#) — consulté le 2026-08-22

[PFRON — list of accredited certifying bodies](#) — consulté le 2026-08-22

Citer — Evidoria. *Le certificat d'accessibilité polonais — Relier l'accessibilité numérique, architecturale et informationnelle à une réduction de cotisation au fonds handicap*. ID persistant : 1a8c4491-dcbb-4fc1-a39f-72d24c921947.